



Le Ministre de l'Administration Territoriale Paul Atanga Nji a émis un communiqué officiel interdisant formellement à l'Alliance pour la Transition Politique au Cameroun (ATP) et l'Alliance Politique pour le Changement (APC) de fonctionner sur tout le territoire national. Ces deux mouvements politiques avaient été créés il y a environ trois mois par des responsables politiques cherchant à gagner en notoriété, mais ils ont été jugés clandestins et illégaux par le patron de la territoriale camerounaise.

Selon le communiqué du Ministre, malgré leur illégalité, les promoteurs de l'ATP et de l'APC ont continué à organiser des réunions, des conférences de presse et des concertations dans le but de recruter de nouveaux membres. Plus préoccupant encore, ces promoteurs se seraient rendus en prison pour rencontrer des terroristes condamnés, impliqués dans des crimes graves perpétrés dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Des exigences inacceptables auraient même été présentées au gouvernement en faveur de ces individus dangereux.

Le Ministre, dans son communiqué, a affirmé que le Cameroun est un État de droit démocratique, où les libertés fondamentales sont garanties pour tous. Les mouvements ATP et APC, n'étant pas officiellement reconnus comme partis politiques selon la loi en vigueur, se voient donc interdits de mener toute activité politique dans le pays. Seuls les partis politiques légalement reconnus peuvent solliciter des autorisations pour leurs activités publiques, a

rappelé le Minat.

Le Ministre en terminant a indiqué que le statut de parlementaire ou d'homme politique ne saurait exempter quiconque de respecter l'autorité de l'État, de ne pas inciter à la rébellion ou proférer des propos diffamatoires envers les autorités. Toute tentative de ces alliances politiques, ou de tout mouvement similaire, d'organiser des événements sous leur appellation sera désormais considérée comme un acte de provocation par le Ministère de l'Administration Territoriale.

Les Gouverneurs de Région ont été chargés de veiller à l'application stricte de ces nouvelles directives, a enjoint le Ministre Paul Atanga Ni.